

Driver Inc

L'Alliance Canadienne du Camionnage et les associations de camionnage provinciales sonnent l'alarme concernant Driver Inc depuis août 2018. Bien que notre industrie – et le monde entier – ayons été momentanément accaparés par la COVID-19, un fait demeure : Driver Inc est présent plus que jamais dans l'univers du camionnage. Cette situation commandait de porter nos préoccupations à cet égard en haut lieu, soit à divers paliers gouvernementaux. Alors, de quoi s'agit-il et quelles mesures peut-on prendre pour éviter que ce phénomène ne ternisse encore plus la réputation de notre industrie?

Qu'est-ce que Driver Inc?

Selon le premier communiqué de presse de l'ACC sur Driver Inc diffusé en 2019, il s'agit d'un « modèle basé sur des conducteurs commerciaux qui ne possèdent/ne louent pas leur propre véhicule et qui se constituent en société et reçoivent des paiements de leur transporteur sans retenues à la source. » Dans sa forme la plus simple, les conducteurs de Driver Inc sont des conducteurs d'entreprise payés selon une approche « copain-copain » indulgente à un tarif plus concurrentiel en raison de l'absence de retenues à la source ou d'autres versements exigibles, comme les primes à la WCB, le temps supplémentaire et d'autres coûts. La paie nette de ces conducteurs est comparable à celle des conducteurs travaillant pour des transporteurs légitimes; par contre, elle l'est uniquement parce que les cotisations n'ont pas été prélevées. Elle serait nettement inférieure si les retenues à la source étaient un facteur de l'équation de paie. Puisque les retenues ne sont pas versées par le transporteur ou le conducteur, la paie nette semble comparable. Cette façon de faire permet au transporteur d'opérer à des tarifs plus bas, ce qui lui procure un avantage concurrentiel illégal et fait courir un risque aux employés de Driver Inc.

Plusieurs facteurs doivent être considérés par l'Agence du revenu du Canada le moment venu de déterminer si une personne est un employé ou un travailleur autonome; dans l'industrie du camionnage, la question la plus importante est : Qui possède ou paie le camion? Si vous possédez le camion (ou si vous le payez) et que vous l'utilisez en tant que propriétaire exploitant et payez des retenues basées sur votre T4A, alors vous n'êtes pas à l'emploi de Driver Inc. L'indicateur le plus important des magouilles de Driver Inc est que ces travailleurs autonomes ne fournissent pas leur propre équipement; il s'agit d'une mauvaise classification intentionnelle pour éviter le versement des cotisations exigibles.

Quel impact Driver Inc a-t-il sur l'industrie?

Bien que cette escroquerie puisse avoir l'air d'une simple échappatoire pratique dont les transporteurs tirent profit, Driver Inc engendre de graves conséquences.

Il arrive très souvent que les cotisations de la WCB ne soient pas versées par le transporteur ou le conducteur s'adonnant à de telles pratiques. Voudriez-vous que quelqu'un qui n'est pas couvert par la WCB travaille sur votre propriété? Dans l'éventualité d'une blessure, ces conducteurs ne sont pas couverts parce qu'ils ne contractent habituellement pas d'assurance.

Si les cotisations à un organisme comme la WCB ne sont pas payées, quels autres raccourcis prend-on au regard de la sécurité des conducteurs? En quel état leur équipement est-il? Possèdent-ils leur propre assurance qui couvre les marchandises transportées? Quelles escroqueries autres que celles qu'ils commettent en lien avec leurs conducteurs, font-ils subir aux clients pour arriver à transporter des marchandises à un tarif réduit? Par ailleurs, comment la sécurité du grand public est-elle mise en péril? De quoi ont l'air leurs journaux de bord? Et respectent-ils les lois régissant les heures de conduite? Si vous êtes un expéditeur, un réceptionnaire ou un autre transporteur utilisant un transporteur tiers, ce sont là des

préoccupations bien réelles que vous devriez prendre en considération avant d'appuyer les transporteurs Driver Inc.

Des transporteurs légitimes sont aussi touchés par Driver Inc. En donnant frauduleusement la classification de travailleurs autonomes à des employés pour économiser sur les coûts salariaux, les transporteurs Driver Inc peuvent offrir des tarifs plus bas. Cela signifie que votre entreprise devra revoir ses tarifs pour rester concurrentielle. On estime que les coûts salariaux des entreprises Driver Inc sont inférieurs dans une proportion pouvant atteindre 35 % par rapport aux flottes respectant les lois – comment cela influence-t-il les tarifs que vous êtes en mesure d'offrir et comment faites-vous pour être concurrentiel? Dans une industrie qui opère déjà avec des marges très serrées, pouvons-nous nous permettre de les resserrer encore plus pour rivaliser avec un transporteur qui opère hors du cadre juridique?

Finalement, on estime que Driver Inc coûte 1 milliard de dollars au gouvernement canadien par année. Après avoir pris connaissance des coûts liés à la prestation de services durant la pandémie, tous les paliers des gouvernements provinciaux et fédéral ont besoin de toutes les ressources financières à leur disposition. Le fait de soutenir les transporteurs Driver Inc pour en retirer un avantage pécuniaire en raison de leur tarif plus avantageux de Winnipeg à Vancouver est une façon peu clairvoyante de participer au mode de vie canadien, un mode où nous apportons tous notre contribution.

Perspectives d'avenir

Alors que pouvons-nous faire concernant Driver Inc? Les associations de camionnage provinciales et l'Alliance Canadienne du Camionnage collaborent avec plusieurs instances gouvernementales pour les alerter de cette activité économique souterraine. Au Manitoba, nous avons saisi l'occasion de discuter de ce problème avec le bureau de notre EDSC (Emploi et Développement social Canada) local, la WCB du Manitoba, la MPI et la Motor Carrier Division. Tous les services sont conscients que Driver Inc opère au Manitoba et sont préoccupés par la situation.

Que peut faire l'industrie pour interdire Driver Inc? Si vous constatez qu'une entreprise opère en utilisant cette escroquerie, signalez-la à votre association de camionnage provinciale qui peut porter ce problème en haut lieu dans votre province. Si vous êtes un expéditeur, un réceptionnaire ou un autre transporteur, évitez de faire affaire avec eux.

Si vous êtes un transporteur qui emploie des travailleurs autonomes, des propriétaires exploitants ou des entrepreneurs indépendants et que vous ne percevez pas de retenues à la source, vous devez délivrer des T4A à ces entrepreneurs, tout comme vous délivrez des T4 à vos employés. Le T4A doit inclure tous les montants payés au travailleur autonome, qui peut alors utiliser ce relevé pour produire leurs déclarations fiscales et verser les retenues requises. En délivrant des T4A à ces entrepreneurs, vous respectez les règlements de l'ARC.

Finalement, si vous êtes un conducteur qui n'étiez pas au courant de l'illégalité de cette pratique, enquêtez-vous au sujet de vos droits. Les vrais propriétaires exploitants ne sont pas un enjeu en ce qui concerne Driver Inc; ce sont des propriétaires d'entreprise légitimes. Ceux qui essaient de bénéficier des avantages accordés aux propriétaires d'entreprise tout en esquivant leurs obligations financières afin de pratiquer une politique de prix d'éviction le sont. Vous pouvez continuer d'être constitué en personne morale, mais en tant qu'entrepreneur dépendant, et vous serez considéré comme une entreprise de services personnels (ou ESP) opérant sous un échelon d'imposition différent (aussi connu sous le nom d'employé incorporé). Vous recevrez un relevé T4A, et vous devrez remplir une déclaration de revenus des sociétés T2 de même qu'une déclaration sur le revenu des particuliers T1 et une déclaration de prestations.

Si le transporteur pour qui vous travaillez refuse de vous fournir ces documents, vous devez réfléchir aux solutions qui s'offrent à vous : Aller travailler pour un transporteur irréprochable qui paie ses conducteurs ET ses cotisations comme il se doit ou continuer de travailler pour une entreprise qui coupe sciemment les coins ronds. Pendant combien de temps êtes-vous encore prêt à forcer la chance?

Avez-vous besoin de plus de ressources?

Êtes-vous incorporé, mais vous effectuez les tâches d'un employé? Soyez au fait de vos obligations fiscales.
http://cantruck.ca/wp-content/uploads/2020/03/Canada-Revenue-Agency_public.pdf

Campagne Expéditeur ACC (sera ajoutée au site de la MTA)